

VOUS INFORMER SUR LES FORMATIONS

UNE DÉMARCHE À ANTICIPER

Votre démarche d'orientation ne doit évidemment pas attendre l'ouverture de Parcoursup. Peut-être ne savez-vous pas vraiment ce que vous voulez faire, ou vous avez plusieurs idées, ou encore vous avez une idée assez nette de ce que vous voulez faire. Dans tous les cas, **vous devez vous informer sur les formations, leurs contenus, leurs modalités** (durée, sélective/non sélective, privée/publique, possibilité d'alternance ou de poursuite d'études, proximité...) et **leurs débouchés**.

S'INFORMER AVEC L'ONISEP

✓ L'ONISEP (**Office national d'information sur les enseignements et les professions**) vous fournit toute l'info sur les métiers et les formations :

► Le site onisep.fr, notamment la rubrique *Ma première année en...*

► monorientationenligne.fr vous met en contact avec un conseiller par téléphone, mail ou par tchat.

► Le site *Terminales* à retrouver sur orientation-lycees.fr

► Des revues, des guides, des Salons...

► Vous disposez de beaucoup de sources d'informations potentielles : contacts sur Parcoursup, Journées Portes Ouvertes, salons, forums, sites, Semaines de l'orientation et bien entendu vos enseignants, et les conseillers près de chez vous...

✓ Notez bien que vos motivations pour une formation ou des débouchés ainsi que vos démarches d'orientation vous seront aussi utiles lors du Grand Oral.



VOTRE CALENDRIER PARCOURSUP

Novembre

Recherche des informations sur Parcoursup

Janvier

Inscription sur Parcoursup (voir votre check-list ci-contre)

Février

Constitution de votre dossier complet, saisie et confirmation de vos vœux

Avril

Mai

Propositions des établissements : vous devez y répondre !

Juillet

Éventuellement, phase complémentaire

Septembre



Pensez à vous inscrire dans votre futur établissement !



VOTRE CHECK-LIST POUR VOUS INSCRIRE SUR PARCOURSUP

- ✓ **Une adresse électronique** que vous utiliserez jusqu'à la fin de la procédure.
- ✓ **Votre numéro INE** : il est composé de 11 caractères (1 ou 2 lettres, 10 ou 9 chiffres). Vous le trouverez sur vos bulletins scolaires. Si besoin, demandez-le à votre établissement.
- ✓ **Votre relevé de notes** aux épreuves anticipées du baccalauréat.
- ✓ **Le dernier avis d'imposition** de votre (vos) parents(s) ou tuteur(s) si vous demandez une classe préparatoire avec internat ou si vous souhaitez simuler une attribution de bourse.
- ✓ **Vos bulletins** de première et terminale.
- ✓ **Votre Projet de formation** motivé en 1500 caractères, pour chaque formation.

PENSEZ AUSSI À :

- Remplir les questionnaires d'auto-évaluation demandés par certaines formations universitaires. Ils sont anonymes et vos résultats ne sont pas communiqués.
- Remplir la rubrique « Mes activités et centres d'intérêts »
- Fournir dans les temps les documents complémentaires que certaines filières peuvent vous demander (CV, lettres de motivation...).